

A côté de la plaque (à induction) !

Janvier 2021 – IL – diffusion 35 29 56 22

Quand une entreprise appose sa marque sur des bâtiments neufs, c'est toujours un signal positif pour l'agglomération, pour les clients de ce territoire mais aussi pour les salariés occupants. Pour autant, ce projet a été bien mal appréhendé dès son lancement.

► Une plaque géographique à 2 vitesses !

Le projet embarque le déménagement des équipes UIO hébergés dans des surfaces vétustes et inadaptées. Pourtant, l'agglomération vannetaise comprend un second site (bâtiments du Pargo) qui accueille toujours une quarantaine de collaborateurs représentant une dizaine d'entités du Groupe, ce sont les « oubliés du projet ». L'absence de vision globale pour les 2 sites laisse penser qu'une seconde tranche de travaux est envisagée sur le bâtiment cible. Hélas, il n'en est rien. Une visibilité claire aux occupants du site du Pargo doit être donnée avec la fin du bail qui approche à grande vitesse : télétravail forcé au domicile pour tous ? Rénovation d'une partie des étages ?

► Mieux que le gaz : l'induction ?

Des hésitations dans la stratégie immobilière ont conduit les décideurs à choisir un terrain à proximité immédiate d'une ligne RTE haute tension.

Rappel de la réglementation de l'urbanisation sous les lignes d'électricité à haute tension :

« En premier lieu, il convient de rappeler que rien ne permet d'affirmer que les lignes électriques posent un problème de santé publique. S'agissant des champs électromagnétiques créés par ces lignes, même si l'application du " principe de précaution " conduit à la poursuite de l'effort de recherche, les études épidémiologiques réalisées n'ont pas justifié, à ce jour, de nouvelles mesures.

Source : JO Sénat du 06/07/2000 - page 2402, Réponse du Ministère de l'Industrie

Orange communique souvent sur sa marque employeur et à juste titre sur son excellent niveau de qualité de vie au travail, mais pour le moins, le choix de cette emprise foncière n'est pas des plus attractives. Dans la conscience commune, aucun salarié n'est spontanément intéressé par le fait d'être exposé au rayonnement permanent des infrastructures de transport d'énergie RTE. Parions que ce sentiment sera régulé individuellement par dépit, via des demandes de télétravail pour les métiers type CAFF qui peuvent avoir des tâches effectuées à distance depuis le domicile. Bref, un bâtiment neuf mais vide

de ses occupants par manque de totale confiance : ce n'est pas le meilleur indicateur de réussite.

► Une cuisine bien mal aménagée...

On le sait, en matière d'aménagement c'est l'ergonomie d'usage qui doit être pensée dès la conception. Corriger un projet a posteriori coûte en général 10 fois son montant initial. Les retours de la récente enquête démontrent une prise en compte très partielle des besoins utilisateurs : surfaces de travail en surdensité, mauvaise acoustique... Pire, certaines situations individuelles ne sont pas traitées. La raison essentielle de ce prévisible résultat tient aux choix de l'Entreprise et à la gestion du projet : co-construction affichée mais non incarnée dans les faits, analyse des activités existantes bâclée, ressenti d'une forme de rigidité, de manque d'écoute et d'empathie, conduite du changement sans ménagement.

Bref, ça chauffe en cuisine...



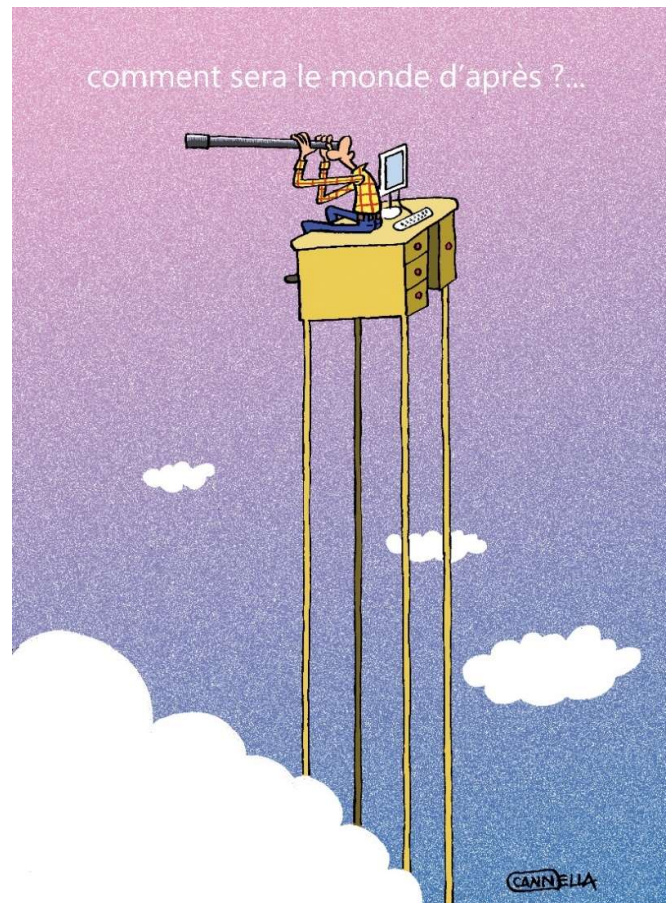
► La recette ne prend pas avec une pincée de COVID qui pimente le tout.

C'est une nouvelle donnée d'entrée qui s'est invitée en cours de projet mais l'absence de flexibilité dans le calendrier ne permet pas d'être réactif face aux nouvelles contraintes d'hygiène et d'équilibre entre convivialité et sécurité. La crise sanitaire réinterroge le travail et son organisation au sens large. Les locaux doivent être l'illustration de cette démarche globale : qu'est-ce que l'on attend en venant « au bureau » ? Comment créer des synergies entre les métiers du bassin géographique ? Comment favoriser l'appartenance à un collectif de travail et à son Entreprise ? Les discussions informelles, les « ficelles » du métier, l'évolution professionnelle, la mobilité, ou encore la formation sont autant de sujets déclenchés par un cadre de travail adapté. Une partie des collaborateurs de cette plaque, ceux du site du Pargo sont en attente d'un positionnement clair de l'Entreprise. Le télétravail permanent ne peut être une réponse donnée. Vite, donnons-leur des perspectives !

Vers un second service ?

Tout n'est pas « cuit » malgré tout : la configuration de ces futurs espaces de travail n'est pas spécialisée, donc modulable. Cela signifie qu'il existe des ajustements possibles mais à la marge :

- Réduction du sentiment de surdensité et de promiscuité
- Véritable cloisonnage permettant une sensation d'intimité et une meilleure concentration grâce à une acoustique performante
- Plan de circulation interne favorisant des échanges non par des correspondances électroniques mais avec des collaborations en face à face, sources de motivation



Mais revenons à ce projet de bâtiment neuf. Il est encore possible de transformer les aménagements intérieurs pour entrer, vraiment dans l'ère post-COVID. Il faut parvenir à nous faire oublier l'OPEN-SPACE tel que nous le connaissons actuellement, symbole du monde d'avant et voué à disparaître car il ne reflète pas les attentes des personnels d'Orange.

Etre fier de son nouveau lieu de travail ne doit pas être une anomalie. C'est surtout une source de renforcement du collectif UIO.

La CFE-CGC Orange revendique

- Un suivi dans le temps de l'exposition à la pollution électromagnétique objectivée par des mesures de champ et le ressenti des équipes au regard de l'hypersensibilité.
- Une révision de l'implantation cible des espaces de travail pour permettre une dé-densification de l'activité des CAFF, une adaptation du mobilier à leur activité réelle et à leur propre vécu.
- Un changement de posture radical dans la conduite du projet pour que sa mise en œuvre soit davantage basée sur la confiance réciproque, l'écoute des besoins utilisateurs et une envie commune de rejoindre un bâtiment neuf où l'on se sent bien pour travailler.



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

